

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 20 AA

Substituer aux mots :

« qui suivent »,

le mot :

« suivant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.